Nations Unies S/PV.8151



Conseil de sécurité

Soixante-douzième année

Provisoire

8151e séance

Vendredi 22 décembre 2017, à 13 heures

New York

Président :	M. Bessho	(Japon)
Membres :	Bolivie (État plurinational de)	M. Inchauste Jordán
	Chine	M. Wu Haitao
	Égypte	M. Aboulatta
	États-Unis d'Amérique	Mme Haley
	Éthiopie	M. Alemu
	Fédération de Russie	M. Safronkov
	France	M. Delattre
	Italie	M. Lambertini
	Kazakhstan	M. Umarov
	Royaume-Uni de Grande-Bretagne et d'Irlande du Nord	M. Rycroft
	Sénégal	M. Seck
	Suède	Mme Schoulgin Nyoni
	Ukraine	M. Yelchenko
	Uruguay	M. Bermúdez Álvarez

Ordre du jour

Non-prolifération: République populaire démocratique de Corée

17-46040 (F)







La séance est ouverte à 13 h 20.

Adoption de l’ordre du jour

L’ordre du jour est adopté.

Non-prolifération : République populaire démocratique de Corée

Le Président (*parle en anglais*) : Conformément à l’article 37 du règlement intérieur provisoire du Conseil, j’invite le représentant de la République de Corée à participer à la présente séance.

Le Conseil de sécurité va maintenant aborder l’examen de la question inscrite à son ordre du jour.

Les membres du Conseil sont saisis du document S/2017/1092, qui contient le texte d’un projet de résolution déposé par les États-Unis d’Amérique.

Le Conseil est prêt à voter sur le projet de résolution dont il est saisi. Je vais maintenant mettre aux voix le projet de résolution.

Il est procédé au vote à main levée.

Votent pour :

Bolivie (État plurinational de), Chine, Égypte, Éthiopie, France, Italie, Japon, Kazakhstan, Fédération de Russie, Sénégal, Suède, Ukraine, Royaume-Uni de Grande-Bretagne et d’Irlande du Nord, États-Unis d’Amérique, Uruguay

Le Président (*parle en anglais*) : Le résultat du vote est le suivant : 15 voix pour. Le projet de résolution est adopté à l’unanimité en tant que résolution 2397 (2017).

Je donne maintenant la parole aux membres du Conseil qui souhaitent faire une déclaration après le vote.

Mme Haley (États-Unis d’Amérique) (*parle en anglais*) : Tout d’abord, je voudrais prendre un moment pour honorer certaines personnes très importantes. Alors que nous nous réunissons au Conseil de sécurité, de nombreuses personnes dans le monde se préparent à se rassembler avec leurs familles pour célébrer une saison de paix et de générosité. Au cours de ces célébrations, nous rendons hommage aux hommes et aux femmes de notre armée qui sont loin de leur famille, s’acquittant de leur promesse solennelle de défendre notre nation et ses alliés contre ceux qui voudraient nous nuire. En cette période de Noël, ma prière est que nos paroles et nos actes d’aujourd’hui contribuent à notre cause partagée de la paix et qu’ils honorent ceux qui nous protègent.

De même, je tiens à remercier tout particulièrement mes collègues chinois d’avoir travaillé avec nous sur les négociations portant sur la résolution 2397 (2017). Je tiens à remercier tous les autres membres du Conseil qui ont rapidement agi et qui ont permis l’adoption de cette résolution.

Aujourd’hui, pour la neuvième fois, le Conseil est uni contre un régime nord-coréen qui rejette la recherche de la paix. Le régime de Kim continue de défier les résolutions du Conseil, les normes d’un comportement civilisé et la patience de la communauté internationale. Son arrogance et son hostilité inutiles ont placé son pays sur une voie destructrice. À neuf reprises, nous avons demandé au régime nord-coréen de choisir la voie de la paix. Et s’il le faisait, nous l’accueillerions à nouveau dans la communauté des nations. Mais Pyongyang a choisi la voie de l’isolement. Comme nous l’avons fait dans le passé, nous continuerons de répondre aux actions agressives que le régime de Kim a choisies en lui imposant des sanctions internationales. Je félicite les membres du Conseil de sécurité pour leur unité et leur persévérance dans cette défense internationale soutenue de la paix et de la sécurité.

Le 29 novembre, Pyongyang a lancé un missile balistique intercontinental. Il s’agissait d’une nouvelle tentative du régime de Kim de passer pour une grande puissance, alors que sa population meurt de faim et que ses soldats désertent. Mais pour la communauté internationale, c’est un défi sans précédent lancé par un État provocateur. C’est pourquoi nous avons adopté une riposte sans précédent.

La résolution 2397 (2017) augmente la pression sur la Corée du Nord, en s’appuyant sur notre précédente résolution sur cette question, à savoir la résolution 2375 (2017), qui prévoyait les sanctions les plus fortes jamais imposées à ce pays. Ces sanctions ont totalement interdit les exportations de textiles depuis la Corée du Nord. Elles ont interdit toutes les coentreprises et toute délivrance de nouveaux permis de travail aux travailleurs nord-coréens à l’étranger. En outre, la résolution précédente a réduit de 55 % le volume des produits pétroliers raffinés à destination de la Corée du Nord, portant un coup critique à la capacité du régime de développer ses programmes nucléaire et de missiles.

Aujourd’hui, nous allons encore plus loin. Après l’essai nucléaire effectué par la Corée du Nord en septembre, le Conseil a plafonné les exportations de pétrole raffiné vers la Corée du Nord. La résolution d’aujourd’hui permet d’obtenir une réduction

totale de 89 % de la capacité du régime de Kim d'importer de l'essence, du diesel et d'autres produits pétroliers raffinés. Et si le régime nord-coréen devait procéder à un autre essai nucléaire ou de missiles balistiques, la résolution engage le Conseil de sécurité à prendre encore d'autres mesures. Elle envoie à Pyongyang le message sans équivoque selon lequel si elle continue de défier le Conseil, celui-ci lui imposera davantage de sanctions et un plus grand isolement.

La résolution 2375 (2017), adoptée en septembre, a interdit d'accorder tout nouveau permis aux Nord-Coréens qui travaillent à l'étranger et envoient la majorité de leurs recettes à Pyongyang. Cela représente une source de plus de 500 millions de dollars chaque année pour le régime de Kim. La résolution d'aujourd'hui va plus loin; elle exige que les pays expulsent tous les travailleurs nord-coréens dans les 24 mois. Les résolutions antérieures ont interdit 90 % des exportations de la Corée du Nord. Cette résolution interdit toutes les autres catégories de principales exportations nord-coréennes, ce qui représente pour le régime une perte de près de 250 millions de dollars de recettes. Les résolutions antérieures ont sévi contre la contrebande d'articles interdits, comme le pétrole et le charbon. Mais le contournement des sanctions s'est poursuivi, raison pour laquelle cette résolution comble les lacunes du système et exige des pays qu'ils saisissent et confisquent les navires surpris en flagrant délit de contrebande de marchandises illicites. Et la liste continue.

L'unité dont le Conseil a fait preuve en adoptant ces sanctions sans précédent reflète l'indignation internationale face aux agissements du régime de Kim. Mais nous ne sommes pas les seuls à être profondément indignés par le régime nord-coréen. Nous ne sommes pas les seuls à nous sacrifier pour trouver une solution, loin de là! Lors de notre dernière séance sur la Corée du Nord (voir S/PV. 8137), j'ai appelé toutes les nations à rompre leurs relations diplomatiques et commerciales avec la Corée du Nord. Aujourd'hui, je réitère cet appel. Je voudrais demander à toute nation qui continue d'appuyer le régime de Kim d'examiner la nature de ce régime, et de regarder cette crise avec les yeux du peuple nord-coréen.

Je voudrais leur demander d'imaginer qu'elles sont un soldat nord-coréen, tellement désespéré et tellement rongé par la faim et par la maladie qu'il est prêt à courir le risque d'essuyer cinq balles de ses collègues pour s'échapper à travers la zone démilitarisée; d'imaginer qu'elles sont un enfant de 12 ans en Corée du Nord forcé d'assister à des exécutions publiques pour lui rappeler ce qu'il se passerait s'il sortait des rangs; d'imaginer qu'elles sont une mère, recherchant si désespérément une vie meilleure pour son enfant qu'elle est prête à risquer de se faire violer, torturer et emprisonner si elle était appréhendée alors qu'elle tentait de quitter le pays; et ensuite de s'imaginer être appréhendées, être forcées à avorter de leur bébé sans anesthésie, puis tentant à maintes reprises de s'échapper. Ce sont des histoires réelles qui sont arrivées à des personnes réelles. Cela s'est produit. Cela devrait nous motiver à faire bien davantage.

Je suis reconnaissante à mes collègues des mesures sérieuses que nous avons promulguées au nom du peuple nord-coréen. Et je leur demande de garder ces personnes dans leurs pensées et leurs prières en cette saison de fêtes alors que nous continuons de lutter contre ce qui est l'exemple le plus tragique du mal dans le monde moderne.

M. Rycroft (Royaume-Uni) (*parle en anglais*) : La semaine dernière, nous nous sommes retrouvés dans cette salle et nous avons parlé des nombreuses façons dont la Corée du Nord a violé plusieurs résolutions de l'ONU ainsi que la volonté du Conseil de sécurité (voir S/PV. 8137) : le programme nucléaire illégal; les multiples tirs de missiles balistiques; les terribles violations des droits de l'homme. Nous avons condamné, dans les termes les plus vigoureux possibles, ces agissements irresponsables de la Corée du Nord et nous avons appelé le régime à mettre immédiatement un terme à toutes les activités qui défient le Conseil. Nous avons également donné à Kim Jong Un un choix clair – une voie différente qui conduit à la prospérité et à la sécurité. Cependant, vendredi dernier, le Représentant permanent de la République populaire démocratique de Corée a fait clairement savoir, sur un ton de défi, que la Corée du Nord n'a aucune intention de changer de voie. Elle n'a aucune intention d'abandonner son programme nucléaire.

Au contraire, tout incroyable que cela paraisse, elle prétend vouloir être une puissance nucléaire responsable. Elle ne montre aucun sens de responsabilités envers ses voisins – au-dessus desquels elle tire ses missiles balistiques – et elle ne montre aucun sens des responsabilités envers sa population qu'elle réduit en esclavage moderne. À mesure que les capacités en missiles de la Corée du Nord augmentent, il en va de même de son mépris et de son indifférence envers le Conseil. Elle a, de façon répétée et délibérée, bafoué

notre volonté unanime. Elle continue d'agir en violation flagrante de ses obligations juridiques, et cherche à fragiliser nos systèmes et nos valeurs communes.

La semaine dernière, nous avons tous réaffirmé que nous devons utiliser tous les outils diplomatiques et économiques à notre disposition pour signifier notre intransigeance face à cette conduite inacceptable. Aujourd'hui, c'est précisément ce que nous faisons. Avec l'adoption de la résolution 2397 (2017), nous montrons au régime que notre volonté est solide et que ces actes de provocation sont lourds de conséquences.

Aujourd'hui, nous avons interdit l'importation de près de 90 % des produits pétroliers raffinés en Corée du Nord. Le régime se sert de ces produits pour financer ses programmes nucléaire et balistique illégaux. Mettre un terme à cet approvisionnement nous permettra de restreindre sa capacité à mettre au point et déployer ces armes. Nous avons également interdit les exportations de produits alimentaires, machines-outils et matériel industriel et électrique nord-coréens. Nous avons franchi une nouvelle étape importante sur la voie de mettre fin à l'exploitation des travailleurs nord-coréens envoyés à l'étranger aux seules fins de générer des revenus pour le régime.

Nous avons pris ces mesures pour restreindre les recettes que la République populaire démocratique de Corée utilise pour financer son programme nucléaire et balistique interdit. Je félicite les États-Unis de ce succès diplomatique, et nous nous associons à leurs efforts pour tout mettre en œuvre afin de parvenir à une solution diplomatique. Nous appelons tous les États à appliquer intégralement cette résolution et les précédentes. Ce n'est que si nous nous y employons tous qu'elles auront l'effet escompté.

Ces mesures ne sont pas conçues pour nuire au peuple nord-coréen. Nous n'avons pas pris pour cible les citoyens ordinaires de la Corée du Nord. Des dérogations et protections pour raison humanitaire sont en place pour protéger la population qui souffre déjà tant aux mains du Gouvernement. C'est le régime qui porte l'entière responsabilité des mesures que nous avons adoptées aujourd'hui. Les conséquences que le peuple pourrait avoir à subir sont dues aux choix irresponsables faits par le régime – comme son choix de développer son programme nucléaire au lieu de subvenir aux besoins de son peuple.

Nous devons être unis et affirmer sans ambiguïté que nous adoptons ces mesures aujourd'hui pour obliger Kim Jong Un à se rendre compte qu'il a le choix entre deux voies. La voie actuelle ne promeut ni la prospérité ni la sécurité de la Corée du Nord; en revanche, elle fait peser une menace réelle sur la communauté internationale tout entière. Nous appelons donc une nouvelle fois la Corée du Nord à changer de cap. Appelons collectivement le régime, une fois encore, à accorder la priorité au bien-être de sa population plutôt qu'à sa quête illégale de l'arme nucléaire. Appelons-le une fois encore à engager un dialogue constructif avec la communauté internationale.

Le Royaume-Uni continuera de coopérer avec les membres du Conseil, ses alliés et ses partenaires pour accentuer la pression diplomatique. La résolution qui vient d'être adoptée nous donne précisément une occasion pour ce faire. Nous devons tous appliquer ces nouvelles mesures et œuvrer de concert, en utilisant tous les outils diplomatiques et économiques à notre disposition, pour transmettre ce message sans compromis et sans ambiguïté au régime de Kim Jong Un.

M. Umarov (Kazakhstan) (*parle en anglais*) : Nous regrettons vivement que la Corée du Nord continue sans relâche de développer son programme nucléaire, qui constitue une violation grave de nombreuses résolutions du Conseil de sécurité. Du fait de sa position de principe sur le désarmement nucléaire et la non-prolifération, le Kazakhstan a appuyé la nouvelle résolution 2397 (2017) relative aux sanctions. Nous espérons qu'elle enverra à Pyongyang le message clair et précis que la communauté mondiale n'approuve pas la politique nucléaire de la Corée du Nord.

Aux côtés de la communauté internationale, nous tenons à amener la République populaire démocratique de Corée à bien comprendre le lien de cause à effet qui unit ses actions à ce qui est en train de se produire, c'est-à-dire que ces mesures sont le résultat du mépris total qu'elle oppose aux obligations qui lui incombent en vertu des résolutions du Conseil. La visite récente du Secrétaire général adjoint Feltman dans le pays nous a appris que Pyongyang perçoit différemment les décisions du Conseil de sécurité – comme un dangereux changement de circonstances, qu'elle doit subir, plutôt que comme une conséquence de son choix nucléaire, lequel est totalement inacceptable pour la communauté mondiale.

Cela est en partie dû au manque de compréhension mutuelle et de dialogue, qui sont souvent très difficiles et éprouvants à promouvoir mais qui aboutissent toutefois aux avancées positives les plus favorables

à tous. Rechercher la voie de la paix est le seul moyen d’éviter des erreurs irréparables, de prévenir d’immenses catastrophes, de faire prévaloir une bonne volonté commune et de faire en sorte que les aspirations du monde à un avenir pacifique se matérialisent. À cet égard, nous appelons toutes les parties à privilégier des solutions pacifiques, la médiation et les échanges, un choix dans lequel les sanctions ne sont qu’une étape transitoire sur la voie qui mène à la paix et la stabilité tant attendues sur la péninsule coréenne.

M. Aboulatta (Égypte) (*parle en arabe*) : L’Égypte continue de condamner dans les termes les plus vifs les activités de la République populaire démocratique de Corée relatives aux armes nucléaires et aux tirs de missiles balistiques, qui sont une violation des résolutions applicables du Conseil de sécurité et menacent la paix et la sécurité internationales et régionales.

L’Égypte a voté pour la résolution 2397 (2017) aujourd’hui compte tenu de son attachement à maintenir la crédibilité du Traité sur la non-prolifération des armes nucléaires (TNP) et celle du Conseil de sécurité. L’Égypte est déterminée à veiller à ce que tous les organes de l’ONU, les organisations internationales et la communauté internationale ripostent énergiquement aux menaces qui pèsent sur régime de non-prolifération, sans faire preuve de sélectivité ni recourir aux deux poids, deux mesures.

Nul n’ignore que l’Égypte attache une grande importance au respect, par toutes les parties, du consensus international contraignant selon lequel le TNP est un pilier fondamental du système de sécurité internationale. Il est important que le Conseil de sécurité réagisse de manière cohérente, sans discrimination ni distinction, à toute menace qui pèserait sur ce système et à toute action susceptible de compromettre son universalisation. L’Égypte a conscience de la nature des menaces répétées de la Corée du Nord, de ses violations des résolutions du Conseil de sécurité et de la menace qu’elle fait peser sur la stabilité régionale en Asie du Nord-Est et sur la sécurité régionale des pays voisins, notamment le Japon et la Corée du Sud, avec lesquels l’Égypte entretient des relations amicales.

Compte tenu de tout cela, l’Égypte appelle de nouveau la République populaire démocratique de Corée à mettre fin à toutes les mesures et activités qui violent les résolutions du Conseil de sécurité et à toute provocation propre à intensifier les tensions et l’instabilité, lesquelles compromettent la paix et la sécurité internationales. Nous appelons la République populaire démocratique de Corée à adhérer de nouveau au TNP en tant qu’État non doté d’armes nucléaires et à conclure un accord de garanties généralisées avec l’Agence internationale de l’énergie atomique.

L’Égypte souligne une fois de plus que le Conseil de sécurité et tous les organes de l’ONU doivent assumer leurs responsabilités dans ce domaine en s’efforçant de parvenir à un règlement global de la situation très préoccupante qui règne dans la péninsule coréenne. Un tel règlement doit comprendre le désarmement nucléaire total et l’instauration d’une paix durable entre les deux Corées, conformément aux dispositions des résolutions pertinentes du Conseil de sécurité, notamment la revitalisation des négociations et la création des conditions nécessaires pour les tenir, de manière à briser le cercle vicieux des violations répétées des résolutions du Conseil de sécurité par la Corée du Nord, qui obligent le Conseil à imposer des sanctions supplémentaires, sans qu’un horizon politique clair ne se dessine pour le règlement du problème. La situation actuelle ne laisse envisager rien d’autre qu’une nouvelle détérioration, susceptible de se transformer en une crise internationale.

À cet égard, l’Égypte estime que les tentatives constantes de promouvoir le dialogue et la diplomatie avec la Corée du Nord sont importantes pour préserver les chances de relancer le dialogue et les négociations en vue de parvenir à un règlement de cette crise alarmante qui compromet la sécurité de tous. La communauté internationale ne doit pas perdre l’espoir de parvenir à un règlement pacifique fondé sur les dispositions des résolutions du Conseil de sécurité sur le désarmement nucléaire et à l’instauration d’une paix durable sur la péninsule coréenne.

M. Seck (Sénégal) : La délégation sénégalaise salue l’adoption à l’unanimité de la résolution 2397 (2017), qui renforce la batterie de sanctions déjà existantes, notamment les interdictions concernant les navires cargo, les exportations de pétrole brut, les condensats, les produits pétroliers raffinés et les liquides de gaz naturel de la République populaire démocratique de Corée, avec comme objectif déclaré de priver ce pays de ressources financières destinées à son programme d’armement nucléaire illégal.

Suite au tir de missiles balistiques de portée intercontinentale du 28 novembre dernier, la communauté internationale en général et le Conseil de sécurité en particulier se devaient de réagir en

accentuant encore plus la pression sur les autorités de Pyongyang. Ce vote unanime constitue donc un message fort du Conseil de sécurité en réaction logique à la poursuite méthodique par la République populaire démocratique de Corée de son programme nucléaire militaire, lequel, on l'a dit mais il faut le répéter, viole délibérément les résolutions pertinentes du Conseil de sécurité et porte gravement atteinte au régime international de non-prolifération, en plus de menacer directement la sécurité de la navigation aérienne et la sûreté de millions de personnes vivant, travaillant ou voyageant dans ces zones bien peuplées et fréquentées, car les tirs et les essais nord-coréens ne font point l'objet de préavis ni de notification. Parce qu'il est soucieux du bien-être des populations nord-coréennes, le Conseil de sécurité aménage des plages humanitaires pour atténuer toute conséquence humanitaire négative des mesures imposées qui affecterait la population nord-coréenne.

La délégation sénégalaise voudrait réaffirmer que cette série de mesures bien ciblées, prises pour répondre au défi que constitue le programme nucléaire balistique nord-coréen, doit faire partie intégrante d'une stratégie politique globale à même d'engager résolument les parties dans un dialogue substantiel et de bonne foi, avec le soutien de la communauté internationale. En conséquence, je réitère solennellement l'appel du Sénégal à la reprise des pourparlers à six pour parvenir à une dénucléarisation vérifiable et irréversible de la péninsule coréenne et à une coexistence pacifique des pays de la région.

Je voudrais conclure en réaffirmant notre appel à l'unité des membres du Conseil de sécurité, mais aussi de la communauté internationale, pour engager et aborder cette phase cruciale de la situation dans la péninsule coréenne. Les Jeux olympiques d'hiver, qui vont s'ouvrir dans quelques semaines en République de Corée, pourraient être exploitées à bon escient dans ce sens.

M. Delattre (France) : La France salue l'adoption à l'unanimité de la résolution 2397 (2017), qui marque une étape significative dans le renforcement des sanctions contre le régime nord-coréen. Nous remercions les États-Unis, la Chine et chacun des membres du Conseil pour leur engagement déterminé. Je voudrais exprimer mes remerciements particuliers à ma collègue américaine Nikki Haley, dont l'engagement a contribué pour beaucoup à ce résultat.

Le vote d'aujourd'hui répond à la gravité des enjeux et à l'ampleur de la menace pesant aujourd'hui sur la paix et la sécurité. La Corée du Nord a accéléré cette année sa course irresponsable, mais méthodique, vers le développement d'un arsenal nucléaire opérationnel au prix du sacrifice de sa propre population. Ses multiples agissements déstabilisateurs ont alimenté une grave montée des tensions dans la région, des tirs balistiques intercontinentaux à l'essai nucléaire mené en septembre, sans oublier le survol à deux reprises du territoire japonais. Au-delà, ne nous y trompons pas, la menace nord-coréenne pèse sur notre sécurité à tous, car chaque pays est aujourd'hui concerné par la portée des missiles nord-coréens.

À chacun des agissements nord-coréens, le Conseil a su réagir à l'unisson, efficacement et avec fermeté, parce qu'il en va aussi de notre crédibilité à répondre à cette menace directe contre la paix et la sécurité régionales et internationales, qui est aussi une attaque frontale contre le régime international de non-prolifération nucléaire. C'est pourquoi dès le lendemain du tir de missile balistique survenu le 28 novembre, la France avait plaidé en faveur du renforcement des sanctions. C'est ce que nous faisons aujourd'hui avec l'adoption de cette nouvelle résolution, qui permet d'adresser un double message d'unité et de fermeté, dénué d'ambiguïté.

Cette résolution, qui vient compléter l'arsenal de mesures renforcé par les résolutions 2371 (2017) et 2375 (2017) adoptées cet été, sanctionne des acteurs au cœur du fonctionnement du régime. Elle accroît aussi nettement les contraintes pesant sur les ressources du régime nord-coréen, en particulier les travailleurs nord-coréens, mais aussi celles de nouveau imposées aux exportations de pétrole vers la Corée du Nord. Nous renforçons les outils à notre disposition pour empêcher le contournement des sanctions, notamment dans le domaine maritime. Enfin, le Conseil prend l'engagement d'adopter de nouvelles mesures précises et ciblées sur le pétrole, si la Corée du Nord effectue un nouvel essai nucléaire ou poursuit sur le chemin du développement de capacités balistiques intercontinentales.

À travers les dispositions que je viens de rappeler, cette résolution vise bien à cibler le régime, ses acteurs et ses ressources pour changer le calcul et la politique de la Corée du Nord. Cette résolution participe donc de la pression maximale que nous souhaitons exercer sur le régime pour le faire revenir à la table des négociations. La nécessaire fermeté que nous exprimons aujourd'hui se situe en effet au service d'une stratégie politique qui seule peut mettre un terme à la crise nord-coréenne.

La France est favorable, bien sûr, à une reprise des discussions, et le plus tôt sera le mieux, mais nous attendons toujours avec impatience des signaux concrets du régime nord-coréen sur sa propre volonté de discuter. La conviction de la France, c'est que la pression maximale sur le régime nord-coréen est notre meilleur levier pour permettre le dialogue, qui est lui-même la condition d'un règlement politique. Pour le dire simplement et nettement, la grande fermeté que nous exprimons unanimement aujourd'hui est notre meilleur antidote face aux risques de guerre et notre meilleure chance d'ouvrir la voie au dialogue et, donc, à la solution politique que nous recherchons.

M. Alemu (Éthiopie) (*parle en anglais*) : Nous nous félicitons de l'adoption à l'unanimité de la résolution 2397 (2017), en réaction au tir de missile balistique effectué par la République populaire démocratique de Corée le 28 novembre, en violation des résolutions pertinentes du Conseil de sécurité.

Comme cela a été dit maintes fois ici au Conseil, seule une voie pacifique et diplomatique permettra de régler la crise dans la péninsule coréenne, car nous savons tous que l'autre solution est impensable. Par conséquent, agissant en vertu de l'Article 41 de la Charte des Nations Unies, le Conseil de sécurité n'a d'autre choix que d'augmenter la pression sur la République populaire démocratique de Corée pour qu'elle suspende toutes ses activités nucléaires et de missiles balistiques et revienne à la table des négociations.

Il ne fait aucun doute que les nouvelles mesures restrictives mises en place par la résolution 2397 (2017) permettront de resserrer encore le régime des sanctions contre la République populaire démocratique de Corée, qui est déjà l'un des régimes les plus durs jamais imposés par le Conseil. Nous nous félicitons du consensus dont fait l'objet la résolution, et nous saluons les efforts consentis par les États-Unis et la Chine à cet égard. Nous attendons avec intérêt la reprise des pourparlers à six, qui sont fortement mis en avant dans la résolution que nous venons d'adopter.

Comme nous l'avons dit à maintes reprises, l'unité du Conseil face à la question de la République populaire démocratique de Corée est absolument indispensable. Il n'y a pas en l'occurrence de meilleure solution parce que c'est le seul moyen d'éviter l'impensable. C'est pourquoi l'appel à l'unité du Conseil n'est pas un vain mot. Nous sommes heureux que cela ait de nouveau été démontré aujourd'hui avec l'adoption de la résolution 2397 (2017), laquelle demande clairement à la République populaire démocratique de Corée d'abandonner immédiatement toutes ses armes nucléaires et tous ses programmes nucléaires existants de façon complète, vérifiable et irréversible. La mise en oeuvre intégrale et effective de cette résolution et des résolutions antérieures adoptées par le Conseil sur la République populaire démocratique de Corée reste d'une importance critique pour la réalisation de l'objectif visant à freiner les avancées des programmes nucléaire et de missiles balistiques de la République populaire démocratique de Corée, tout en indiquant clairement à ce pays qu'il n'a pas d'autre choix que de retourner à la table des négociations.

Nous saisissons donc la présente occasion pour réaffirmer que l'Éthiopie s'engage à continuer à s'acquitter de ses obligations à cet égard. Nous espérons que l'unité au sein du Conseil continuera de se maintenir. Il n'y a pas d'autre option viable.

M. Lambertini (Italie) (*parle en anglais*) : L'Italie se félicite de l'adoption à l'unanimité de la résolution 2397 (2017). Je tiens à féliciter l'Ambassadrice Nikki Haley et la délégation des États-Unis de leur action et de leur détermination remarquables face à cette question. Nous partageons avec les États-Unis, ainsi qu'avec les autres membres du Conseil de sécurité, en particulier le Japon et la Chine, le sentiment qu'il est urgent et important de lutter contre les activités illégales et dangereuses de la République populaire démocratique de Corée en appliquant de nouvelles pressions économiques et diplomatiques.

La résolution d'aujourd'hui, qui est la quatrième à être adoptée cette année, met en place de nouvelles mesures restrictives significatives concernant la République populaire démocratique de Corée, suite à ses lancements de missiles balistiques intercontinentaux le 28 novembre. Les actions irresponsables et provocatrices continues de la Corée du Nord constituent la menace la plus grave pour la communauté internationale. Nous avons voté pour la résolution 2397 (2017), car ces actes de provocation méritent que nous adoptions une réponse ferme et unifiée afin de défendre notre sécurité collective et l'intégrité du régime de non-prolifération, ainsi que l'autorité du Conseil.

Une fois de plus, nous condamnons fermement les activités illégales de la République populaire démocratique de Corée et appelons le régime à mettre fin immédiatement à l'élaboration de ses programmes nucléaire et de missiles de façon intégrale, vérifiable et irréversible, afin de réaliser des progrès crédibles

et de s'acquitter de ses obligations en matière de dénucléarisation.

Les mesures adoptées aujourd'hui constituent une réponse complexe proportionnelle à la menace à laquelle nous sommes confrontés. En imposant de nouvelles restrictions aux exportations de la République populaire démocratique de Corée et au nombre de travailleurs qu'elle envoie à l'étranger, nous limitons la capacité du régime à gagner des devises étrangères et donc à financer ses programmes illégaux d'armes et de missiles. Parallèlement, l'annonce des restrictions, de même que l'annonce par les États Membres de l'Organisation qu'ils vont procéder à un échange d'informations, réduit les tentatives illégales par la République populaire démocratique de Corée de contourner les sanctions. Nous nous félicitons du fait que le texte renouvelle notre engagement à éviter des conséquences humanitaires non voulues pour la population locale. Il est de la plus haute importance que ces effets soient évités. Nous ne devons pas oublier que le peuple nord–coréen est d'abord et avant tout victime des ambitions du régime, qui l'isole du reste du monde.

Nous réaffirmons notre préoccupation face à la situation humanitaire dans le pays et notre soutien à l'assistance fournie par les organismes des Nations Unies pour alléger les souffrances du peuple nord-coréen. La résolution 2397 (2017) exprime notre attachement à un règlement pacifique, diplomatique et politique, et se félicite des efforts faits pour parvenir à un véritable dialogue. Attachée à cet objectif, l'Italie n'en reconnaît pas moins que le seul moyen d'aller vers des négociations fructueuses consiste à appliquer le maximum de pressions économiques et diplomatiques en vue d'instaurer de véritables changements dans la politique actuelle du régime.

Enfin, en tant que Président sortant du Comité créé par la résolution 1718 (2006), nous demandons une fois de plus à tous les États Membres de l'Organisation des Nations Unies de mettre en oeuvre toutes les résolutions pertinentes sur la République populaire démocratique de Corée de façon complète et globale.

M. Bermúdez Álvarez (Uruguay) (*parle en espagnol*) : Pour la sixième fois depuis deux ans en tant que membre du Conseil de sécurité, l'Uruguay a voté pour une résolution en réponse aux actes de provocation de la République populaire démocratique de Corée, reflet de la une menace grave que ce pays pose à la paix et à la sécurité internationales.

Comme ma délégation l'a déjà signalé, les sanctions imposées à la Corée du Nord doivent être le moyen de ramener le Gouvernement de ce pays à la table des négociations. Les sanctions doivent être mises en oeuvre de manière efficace et complète par tous les États Membres et ne doivent pas avoir d'effets néfastes sur la population. L'appui de l'Uruguay à la résolution 2397 (2017) est fondé sur la conviction que l'application des sanctions imposées à la Corée du Nord ne causera pas un préjudice direct à la population civile, dont la situation humanitaire est déjà difficile et exige l'attention immédiate de la communauté internationale. Nous réitérons que nous devons nous employer dès que possible à entamer un dialogue durable qui aboutisse à des résultats concrets. Il n'y a pas de solution militaire à la question nord-coréenne.

En dépit de tous les appels lancés par la communauté internationale en faveur d'un dialogue, il n'est pas possible à l'heure actuelle d'ouvrir des négociations, lesquelles sont essentielles pour résoudre cette situation complexe. La solution pour la dénucléarisation de la péninsule coréenne doit être pacifique, et être le résultat de négociations diplomatiques qui mènent à un engagement politique entre les parties. C'est l'objectif que nous devons viser sans plus tarder, avant qu'il ne soit trop tard et que nous finissions par déplorer les conséquences d'une catastrophe de grande ampleur. C'est pourquoi il faudra tenir compte des intérêts et des préoccupations légitimes de toutes les parties concernées.

Mme Schoulgin Nyoni (Suède) (*parle en anglais*) : Les actions de la République populaire démocratique de Corée constituent des violations du droit international. Ces actions sont également contraires aux normes mondiales existantes contre les essais nucléaires, énoncées dans le Traité sur l'interdiction complète des essais nucléaires, ainsi qu'aux normes mondiales de non-prolifération.

Le Conseil de sécurité a répondu aux actions de la République populaire démocratique de Corée dans de nombreuses résolutions. La résolution 2375(2017), adoptée en septembre, a durci les sanctions ciblées contre la République populaire démocratique de Corée. Elle a mis en place le régime de sanctions le plus rigoureux jamais imposé dans le cadre du système des Nations Unies. Aujourd'hui, en réponse au lancement par la Corée du Nord d'un missile balistique intercontinental le 28 novembre, que la Suède condamne fermement, le Conseil a renforcé ces mesures. La

résolution 2397 (2017), que nous venons d'adopter, réaffirme que le monde n'accepte pas les programmes d'armes nucléaires et de missiles balistiques de la République populaire démocratique de Corée, et que le Conseil continue de rester uni dans sa détermination à faire front à la menace urgente à la paix et la sécurité internationales.

Parallèlement à l'application effective du régime de sanctions, y compris par une pleine coopération avec le Groupe d'experts chargé de la République populaire démocratique de Corée, il faut entreprendre des travaux supplémentaires pour réduire les tensions et avancer sur la voie d'un règlement pacifique. Les sanctions à elles seules ne peuvent éliminer le problème. Aujourd'hui, le Conseil a réaffirmé son attachement à une solution pacifique, diplomatique et politique. Les efforts créatifs propres à poser les bases d'une telle solution doivent être menés d'urgence. La Suède contribue à ces efforts.

Nous nous réjouissons que le Secrétaire général adjoint Feltman se soit récemment rendu en République populaire démocratique de Corée, et que le Secrétaire général soit prêt à user de ses bons offices à cette fin. En outre, il est de la plus haute importance qu'aucune des mesures adoptées au titre de la résolution d'aujourd'hui ou de résolutions antérieures n'empêche ou n'entrave l'action menée par l'ONU et les autres acteurs humanitaires pour porter secours aux populations dans le besoin.

Le Conseil a la responsabilité de maintenir la paix et la sécurité internationales. Pour cette raison, la situation qui règne dans la péninsule coréenne a occupé comme il se devait l'essentiel de notre temps cette année. La République populaire démocratique de Corée s'est livrée à de nombreuses provocations, et le Conseil a fait front uni pour imposer des sanctions sans précédent.

Comme nous le répétons à chaque séance, il n'y a pas de solution militaire à la crise qui a cours dans la péninsule coréenne. Alors que la fin de l'année approche, nous avons vu, par exemple avec la visite de M. Feltman, la faible lueur d'une possibilité sur le plan de la diplomatie et du dialogue. En 2018, nous devons saisir cette occasion. Pour reprendre les mots du Secrétaire général, nous devons propager et approfondir l'esprit d'espérance et de possibilité. Nous devons veiller à ce que, dans la quête d'un règlement global, toutes les voies pouvant mener à la paix soient explorées une à une. Au nom du peuple nord-coréen et du monde, nous ne pouvons pas nous permettre d'échouer.

M. Yelchenko (Ukraine) (*parle en anglais*) : L'Ukraine se félicite de l'adoption à l'unanimité de la résolution 2397 (2017), où le Conseil désigne de nouvelles personnes et entités pour inscription sur les listes de contrôle pertinentes et renforce les interdictions et restrictions, en réponse aux provocations continues de la République populaire démocratique de Corée. En effet, à cette date, Pyongyang persiste nettement dans sa politique et continue clairement de faire fi du droit international et des nombreux appels qui lui ont été lancés pour que le pays mette fin à ses activités illégales. Outre les essais nucléaires et les tirs de missile, il existe également un système sophistiqué de contournement des sanctions.

La résolution d'aujourd'hui renforce le régime de sanctions déjà en vigueur en imposant de nouvelles mesures sectorielles et ciblées. Ce faisant, elle prouve que le Conseil reste uni et déterminé dans sa réaction à la menace nucléaire croissante qui a cours dans la péninsule coréenne. D'un côté, la résolution confirme que le Conseil est ouvert au dialogue sur un règlement pacifique et diplomatique de la situation dans la région et qu'il entend éviter de nuire au peuple nord-coréen. Nous estimons que notre message d'aujourd'hui doit être entendu par les dirigeants nord-coréens.

Je tiens à rappeler l'importance cruciale de l'application intégrale et globale, par l'ensemble des États Membres, de toutes les résolutions du Conseil de sécurité relatives à la République populaire démocratique de Corée. Des interventions conjointes s'imposent pour faire évoluer l'attitude inconsidérée de Pyongyang. Il est capital d'adopter une position unie et sans compromis à l'échelle mondiale pour prévenir le risque de nouvelles provocations et préserver le régime de non-prolifération nucléaire dans son ensemble.

Enfin, je tiens à souligner que l'Ukraine a voté pour la résolution car elle est convaincue que tout membre responsable de la communauté internationale ne doit épargner aucun effort pour rétablir le respect du droit international et trouver des solutions pour contrer la plus grande menace qui pèse sur la paix et la sécurité mondiales.

M. Inchauste Jordán (État plurinational de Bolivie) (*parle en espagnol*) : La Bolivie a voté pour la résolution 2397 (2017) en raison de ses convictions pacifistes. Nous ne croyons pas en la guerre comme moyen de régler les problèmes mondiaux qui se posent à la communauté internationale. Nous appelons par conséquent à ce que toute solution militaire soit écartée.

La Bolivie a également voté pour la résolution car nous estimons que l'unité et le consensus du Conseil de sécurité sur cette question sont fondamentaux pour parvenir à une solution pacifique et parce que nous nous réjouissons que les auteurs soutiennent et demandent la reprise des pourparlers à six.

Toutefois, nous regrettons de ne pas avoir eu plus de temps pour examiner le texte. Nous nous inquiétons donc des répercussions et des conséquences humanitaires que les sanctions pourraient avoir sur la population civile. Nous sommes également préoccupés par les répercussions sur les travailleurs se trouvant hors de la République populaire démocratique de Corée, qui sont censés être extradés, ainsi que par les atteintes possibles aux droits des travailleurs migrants.

La Bolivie condamne une fois de plus la mise en œuvre de sanctions unilatérales, étant donné qu'elles constituent une violation flagrante du droit international en tant que mesures illégales qui étendent la compétence juridique et la législation nationale d'un pays à un autre, enfreignant la souveraineté et l'intégrité territoriale des États. Nous estimons également que les sanctions ne devraient pas être une fin en soi. En l'occurrence, elles devraient simplement servir à ramener les parties concernées à la table des négociations.

À cet égard, nous réaffirmons notre soutien à la proposition russo-chinoise et à la feuille de route dont elle est assortie, qui comprend l'initiative chinoise relative aux suspensions simultanées, où nous voyons actuellement la seule proposition concrète pour régler le conflit, permettant une cessation simultanée, d'une part, des tirs de missiles balistiques et des essais nucléaires et, d'autre part, des exercices militaires unilatéraux ou conjoints dans la péninsule coréenne. Nous demandons donc instamment à la République populaire démocratique de Corée d'abandonner son programme nucléaire et ses missiles balistiques de façon complète, vérifiable et irréversible et de respecter les dispositions des résolutions du Conseil de sécurité.

Enfin, il importe de souligner que nous sommes à un moment où nous devons entamer un dialogue sans condition pour renforcer la confiance mutuelle. C'est essentiel pour réduire le risque de mauvais calcul ou d'incompréhension et apaiser les tensions dans la région. Nous insistons par conséquent sur la nécessité de maintenir ouvertes les possibles voies de communication établies depuis la visite du Secrétaire général adjoint Jeffrey Feltman en République populaire démocratique de Corée. En outre, les bons offices du Secrétaire général pourraient être décisifs pour faciliter un dialogue aboutissant à un règlement pacifique du conflit.

M. Wu Haitao (Chine) (*parle en chinois*) : La résolution 2397 (2017), adoptée aujourd'hui par le Conseil de sécurité, reflète la position unanime de la communauté internationale contre la mise au point de moyens nucléaires et balistiques par la République populaire démocratique de Corée et pour le maintien du régime international de non-prolifération nucléaire. La Chine exhorte la République populaire démocratique de Corée à sérieusement prêter l'oreille aux exigences de la communauté internationale, à respecter et appliquer les résolutions du Conseil de sécurité et à s'abstenir de tout nouvel essai nucléaire ou balistique.

En même temps, la résolution met en évidence que la question nucléaire dans la péninsule coréenne doit être réglée pacifiquement par des moyens politiques et diplomatiques. Elle dispose également que les mesures qu'elle contient n'ont pas pour but de nuire aux activités et à la coopération économique, à l'aide alimentaire ou aux secours humanitaires. La Chine espère que toutes les parties appliqueront intégralement et scrupuleusement la résolution.

La situation qui règne dans la péninsule coréenne se caractérise par une tension constante. Tandis que la République populaire démocratique de Corée persiste à effectuer des essais nucléaires et des tirs de missiles, au mépris de l'opposition universelle de la communauté internationale, les autres parties concernées continuent leurs démonstrations de force par des exercices militaires dont l'ampleur va croissant. L'escalade de la tension dans la péninsule coréenne, approchant aujourd'hui du point de rupture, n'est dans l'intérêt d'aucune des parties.

Le problème nucléaire de la péninsule coréenne se pose depuis plus de deux décennies. Il suffit d'en examiner l'évolution pour voir que le dialogue et les négociations ont permis de progresser dans la dénucléarisation de la péninsule coréenne et d'améliorer les relations entre les parties concernées, alors que les positions de fermeté et la rivalité n'ont fait qu'entraver la dénucléarisation et entraîner une dégradation des relations entre les parties concernées. Il faut tirer des enseignements des pratiques qui ont fait leurs preuves et des erreurs du passé.

La question nucléaire dans la péninsule coréenne doit être réglée au moyen d'une démarche pacifique et globale. La sécurité est au cœur de cette question

et fondamentalement, la solution passe par la prise en compte, de manière équilibrée, des préoccupations en matière de sécurité de toutes les parties, y compris de la République populaire démocratique de Corée. Aucune option militaire ne permettrait de régler cette question. Le recours à la force ne peut mener qu'au désastre. Les sanctions ne sont qu'un moyen de parvenir à une fin. Cette question ne saurait être réglée par des sanctions ou des pressions unilatérales. L'histoire nous a appris que le dialogue et les négociations sont des moyens utiles de désamorcer les tensions et de promouvoir la dénucléarisation de la péninsule.

À cette fin, il faut mettre immédiatement fin aux discours et aux mesures qui portent atteinte à la dénucléarisation et à la paix et à la stabilité de la péninsule coréenne. Afin de désamorcer la situation le plus rapidement possible, il importe de respecter strictement l'esprit et la lettre des résolutions pertinentes du Conseil de sécurité en vue de parvenir à un règlement approprié de cette question. Toutes les parties doivent assumer leurs responsabilités et s'acquitter effectivement de leurs obligations. D'une manière générale, nous devons rester engagés en faveur du règlement pacifique de la situation et de la reprise du dialogue et des négociations dans les meilleurs délais. Les sanctions unilatérales adoptées en dehors du cadre du Conseil de sécurité sapent l'unité du Conseil et portent atteinte aux droits et intérêts légitimes d'autres pays, et par conséquent, il faut les rejeter.

La Chine a toujours été engagée en faveur de la dénucléarisation de la péninsule, du maintien de la paix et de la stabilité dans la péninsule et d'un règlement de la situation par le dialogue et les négociations. Nous ne voulons pas que la péninsule soit le théâtre du chaos ou de la guerre. La Chine a promu le règlement de la question nucléaire par le dialogue et les négociations et a déployé des efforts considérables en vue de la mise en œuvre des résolutions pertinentes du Conseil de sécurité. Ce faisant, elle a payé un plus lourd tribut que quiconque.

Compte tenu de la situation dans la péninsule, la Chine a proposé une approche fondée sur une « double suspension », à savoir la suspension par la République populaire démocratique de Corée de ses activités liées aux armes nucléaires et aux missiles parallèlement à la suspension par les États-Unis et la République de Corée de leurs manœuvres militaires à grande échelle. Nous avons également proposé une approche à deux volets, qui vise à faire progresser simultanément la dénucléarisation de la péninsule et la mise en place d'un mécanisme de paix sur la péninsule. Par ailleurs, la Fédération de Russie a proposé une approche progressive en vue du règlement de la question de la péninsule coréenne. Sur la base de ces propositions, la Chine et la Fédération de Russie ont publié une déclaration conjointe proposant une feuille de route pour le règlement de cette question. La proposition conjointe de la Chine et de la Russie vise à promouvoir le règlement pacifique de la question nucléaire et le maintien de la paix et de la stabilité dans la péninsule. Nous espérons donc que les parties concernées appuieront cette proposition et y réagiront favorablement.

Si le cercle vicieux actuel persiste en ce qui concerne la situation sur la péninsule, les chances de parvenir à un règlement continueront de s'amenuiser. Il ne sera possible de parvenir à un règlement pacifique de cette question que si les parties font des compromis par le dialogue et les négociations. Les parties concernées doivent assumer leurs responsabilités historiques et reprendre le dialogue et les négociations sans plus tarder, afin de trouver une solution appropriée à la question nucléaire dans la péninsule coréenne dans les meilleurs délais. La Chine est disposée à œuvrer de concert avec la communauté internationale pour promouvoir le retour sur la voie d'un règlement pacifique et à continuer à jouer un rôle actif et constructif en faveur de la dénucléarisation de la péninsule et de l'instauration de la paix et de la stabilité à long terme.

M. Safronkov (Fédération de Russie) (*parle en russe*) : La Fédération de Russie est consciente de l'importance critique de mettre un terme aux programmes d'armes nucléaires et de missiles de Pyongyang, que nous considérons comme inacceptables. Les missiles balistiques lancés depuis le territoire nord-coréen font peser un risque important sur le transport maritime et aérien dans la région et une menace grave sur la vie des civils ordinaires. Ces activités doivent cesser immédiatement. Au contraire, la Russie appelle toutes les parties à faire preuve de volonté en faveur d'un véritable dialogue politique.

Nous réitérons notre opposition à la méthode qui a été utilisée en vue de l'adoption de la résolution 2397 (2017) sur la République populaire démocratique de Corée déposée par les États-Unis. Des discussions sont menées au sein de l'ONU et du Conseil de sécurité pendant des heures, et des centaines de documents sont rédigés sur l'importance d'élaborer des solutions réalistes et réalisables qui reflètent les positions des parties et leurs préoccupations mutuelles. Cependant, lorsqu'il s'agit de situations spécifiques à

un pays, ces normes ne sont pas prises en compte. En conséquence, les accords sont assortis d'échéanciers artificiels et les libellés sont modifiés quelques minutes avant le vote.

L'adoption de la résolution 2397 (2017) n'a été possible qu'à la suite de la prise en compte de nos préoccupations, bien que ce fut, malheureusement, à la dernière minute et au prix d'efforts considérables. Nous soulignons que les mesures relatives aux sanctions ne s'appliquent pas aux activités des missions diplomatiques en République populaire démocratique de Corée ni au projet Rajin et que les restrictions ne s'appliquent ni à la Korean Airlines ni à la fourniture des pièces de rechange nécessaires. En ce qui concerne l'introduction à la dernière minute, dans le texte de la résolution, de la disposition concernant la période de 24 mois relativement aux travailleurs nord-coréens, nous considérons qu'il s'agit du délai minimum acceptable pour régler les aspects logistiques de cette question.

Malheureusement, notre appel aux parties prenantes pour qu'elles évitent une nouvelle escalade des tensions et revoient cette politique de pressions mutuelles et d'intimidation n'a pas été entendu. Nous avons proposé d'autres options raisonnables et réalistes que la logique de l'ultimatum sur laquelle se fondent les sanctions. Nous proposions de lancer la mise en œuvre non seulement des sanctions prévues par les décisions du Conseil de sécurité, mais aussi des dispositions appelant à un règlement pacifique, diplomatique et politique de la situation par le dialogue et les négociations. Ces dispositions figurent dans toutes les résolutions du Conseil de sécurité sur la République populaire démocratique de Corée, sans exception. Ne pas prendre en compte ces dispositions revient à violer les accords consensuels conclus au sein du Conseil. Bien évidemment, l'unité est importante, mais l'unité n'est pas seulement importante pour appuyer les sanctions, mais aussi pour promouvoir un règlement politique.

Nous soulignons une fois de plus que la normalisation de la situation dans la péninsule coréenne passe par une approche globale qui implique d'arrêter les essais de missiles nucléaires effectués par la République populaire démocratique de Corée, de mettre un terme à la construction d'infrastructures militaires et de réduire les manœuvres menées. Nous devons créer de toute urgence un climat de confiance entre les États de la région. Il importe de renoncer aux formules obsolètes qui se sont révélées inefficaces pour résoudre le problème nucléaire de la péninsule coréenne et régler la situation au moyen d'approches innovantes. L'isolement et les pressions doivent céder la place au dialogue et aux négociations.

Nous appelons de nouveau les parties prenantes à prendre rapidement des mesures concrètes pour désamorcer les tensions. La Russie est prête à contribuer à ces efforts et le fait déjà. Nous sommes prêts à travailler en étroite collaboration avec tous les partenaires en vue de parvenir à un règlement rapide des problèmes complexes que connaît la péninsule coréenne par les seuls moyens possibles, à savoir des moyens politiques et diplomatiques, dans le cadre d'un dialogue fondé sur le respect mutuel. Tel est l'objectif de la feuille de route russo-chinoise pour le règlement de cette question, une proposition concrète qui reste sur la table.

Nous prenons note de l'approche du Secrétaire général pour parvenir à un règlement politique des problèmes de la péninsule coréenne. Nous sommes favorables à l'ouverture d'un dialogue entre l'ONU et la République populaire démocratique de Corée, auquel la mission effectuée à Pyongyang par le Secrétaire général adjoint aux affaires politiques, M. Feltman, a donné une impulsion. L'ONU doit mener une action robuste sur le plan humanitaire, pour fournir une aide aux 25 millions de personnes qui en ont réellement besoin. Des mesures urgentes s'imposent pour lancer un dialogue politique afin d'éviter des scénarios catastrophiques qui pourraient avoir des conséquences irréparables. L'option militaire n'est pas viable. Nous avons tous le devoir de donner une chance à la diplomatie.

Le Président (*parle en anglais*) : Je vais maintenant faire une déclaration en ma qualité de représentant du Japon.

Le Japon se félicite de l'adoption à l'unanimité de la résolution 2397 (2017). Nous tenons à exprimer notre profonde gratitude aux États-Unis pour leur leadership, qui nous a permis d'adopter cette résolution aujourd'hui. Nous remercions également les autres membres du Conseil de leur appui.

Lors de la réunion ministérielle du 15 décembre, que le Ministre des affaires étrangères Kono a présidée (voir S/PV.8137), le Conseil de sécurité a indiqué clairement au monde que la communauté internationale n'accepterait jamais une Corée du Nord dotée de l'arme nucléaire. Aujourd'hui, en adoptant la résolution 2397 (2017), le Conseil de sécurité indique clairement à la Corée du Nord que la poursuite de son programme d'armes nucléaire et de missiles ne pourra jamais être tolérée, notamment le troisième tir de missile

balistique - le tir le plus long à ce jour, ayant la portée d'un missile balistique intercontinental - le 29 novembre.

La résolution 2397 (2017) renforcera encore les sanctions contre la Corée du Nord, qui étaient déjà d'une ampleur sans précédent. Les nouvelles mesures considérables incluent la réduction du plafonnement du pétrole raffiné de 89 % depuis janvier de cette année, un engagement envers de futures réductions de pétrole en cas de nouvelles provocations de la Corée du Nord, le rapatriement de tous les travailleurs nord-coréens dans les 24 mois et des restrictions supplémentaires sur les exportations et les importations avec la Corée du Nord.

La résolution d'aujourd'hui illustre la volonté sérieuse et collective de la communauté internationale de continuer d'exercer une pression maximale sur la Corée du Nord jusqu'à ce qu'elle fasse preuve de sérieux et prenne des mesures concrètes pour avancer vers l'objectif de la dénucléarisation. À cet égard, le paragraphe 28 de la résolution stipule clairement que le Conseil

> « continuera de surveiller en permanence les actes de la République populaire démocratique de Corée et qu'il est prêt à renforcer, modifier, suspendre ou lever les mesures prises contre elle s'il y a lieu au vu de la manière dont elle s'y conforme ».

De même, le paragraphe 28 énonce clairement que

> « si la République populaire démocratique de Corée procède à un autre essai nucléaire ou tir de système de missiles balistiques capable d'atteindre des portées intercontinentales ou contribuant à la mise au point d'un système de missiles balistiques capable d'atteindre ces portées, il prendra les mesures voulues pour restreindre davantage l'exportation de pétrole vers le pays ».

Je voudrais réaffirmer une fois de plus que la Corée du Nord peut opter pour une solution pacifique et diplomatique. Si la Corée du Nord veut la paix et la sécurité, elle doit démontrer son attachement sincère à la dénucléarisation de la péninsule coréenne et prendre des mesures concrètes à cette fin, respecter pleinement les résolutions pertinentes du Conseil de sécurité et la Déclaration commune publiée le 19 septembre 2005 par la Chine, les États-Unis d'Amérique, la Fédération de Russie, le Japon, la République de Corée et la République populaire démocratique de Corée, et revenir à la table des négociations pour s'engager dans un véritable dialogue.

Pour faire prendre conscience à la Corée du Nord de la détermination de la communauté internationale à parvenir à la dénucléarisation de la péninsule coréenne, tous les Membres de l'Organisation des Nations Unies doivent renouveler leur engagement à mettre pleinement en œuvre les résolutions existantes du Conseil de sécurité, notamment les résolutions 2371 (2017) et 2375 (2017) ainsi que la résolution qui vient d'être adoptée aujourd'hui. Le Japon attend avec intérêt de continuer de collaborer étroitement avec les partenaires concernés et avec tous les autres États Membres pour parvenir à un règlement global des problèmes liés à la Corée du Nord.

Je reprends maintenant mes fonctions de Président du Conseil de sécurité.

Je donne maintenant la parole au représentant de la République de Corée.

M. Chull (République de Corée) (*parle en anglais*) : Je voudrais commencer par vous remercier, Monsieur le Président, d'avoir convoqué la présente séance dans le prolongement de notre débat d'il y a trois semaines, en réponse au tir d'un missile balistique effectué par la Corée du Nord le 29 novembre. Je suis également très reconnaissant que vous m'ayez invité à participer à cette importante séance.

Il y a exactement une semaine, dans cette même salle (voir S/PV. 8137), les délégations et les représentants de 16 pays, dont le mien, ont réitéré leur condamnation du comportement provocateur de la République populaire démocratique de Corée, le considérant comme l'une des menaces les plus graves à la paix et à la sécurité internationales et une violation flagrante des résolutions pertinentes du Conseil de sécurité. Nous avons également réaffirmé notre attachement sans faille à la dénucléarisation de la République populaire démocratique de Corée. Le contraste saisissant auquel nous avons assisté vendredi dernier entre le représentant de la République populaire démocratique de Corée et le Conseil a montré une fois de plus à quel point le régime est isolé et à quel point ses revendications sont peu convaincantes. Nous, la communauté internationale, devons rester unis et démontrer à la République populaire démocratique de Corée que nous sommes déterminés à ne jamais reconnaître une Corée du Nord dotée de l'arme nucléaire, et que si elle continue sur cette voie, il y aura encore des conséquences.

Dans ce contexte, la République de Corée accueille avec satisfaction et appuie pleinement

l'adoption de la résolution 2397 (2017), qui prévoit des mesures énergiques qui s'appuient sur les sanctions existantes contre la République populaire démocratique de Corée et les renforcent. Je tiens à remercier tous les membres du Conseil, notamment les États-Unis d'Amérique, d'avoir travaillé avec acharnement pour adopter cette résolution à l'unanimité. Je voudrais saisir cette occasion pour souligner clairement l'importance d'une mise en œuvre harmonieuse et complète. La République de Corée reste déterminée à aider tout autre État Membre qui s'efforce d'appliquer pleinement et efficacement toutes les résolutions pertinentes, y compris la résolution adoptée aujourd'hui.

Je tiens à attirer l'attention du Conseil sur un point de vue largement partagé par les participants à la réunion ministérielle du Conseil de sécurité de la semaine dernière. Les sanctions ne sont pas une fin en soi, mais un moyen efficace de remettre la Corée du Nord sur les rails en vue d'un règlement pacifique, diplomatique et politique. Aussi étroite et cahoteuse qu'elle puisse sembler, la route vers la dénucléarisation pacifique par le dialogue est toujours ouverte et disponible. Le Gouvernement de la République de Corée exhorte la République populaire démocratique de Corée à participer aux Jeux olympiques d'hiver de Pyeongchang et à mettre fin à ses provocations déstabilisatrices au cours de la période précédant les Olympiades de la paix.

J'espère sincèrement que la République populaire démocratique de Corée prendra ce message au sérieux et saisira l'occasion de créer un climat propice à un dialogue sincère en faveur de la dénucléarisation. La République populaire démocratique de Corée doit abandonner l'idée délirante de rechercher la sécurité au travers de la mise au point d'armes nucléaires et de missiles balistiques illicites. Elle doit plutôt participer à un dialogue constructif et réorienter ses efforts en vue d'assurer la prospérité et de meilleurs moyens de subsistance à son peuple. Le choix est entre les mains de la République populaire démocratique de Corée.

Le Président (*parle en anglais*) : Il n'y a pas d'autre orateur inscrit sur la liste.

Avant de lever la séance, je voudrais, puisqu'il s'agit de la dernière séance du Conseil de sécurité prévue pour le mois de décembre, exprimer les remerciements sincères de la délégation japonaise aux membres du Conseil, en particulier aux Représentants permanents et à leurs équipes respectives, ainsi qu'au Secrétariat, pour tout l'appui qu'ils nous ont apporté ce mois-ci.

Le mois a été chargé et nous sommes parvenus à un consensus sur plusieurs questions importantes relevant de notre compétence. Nous n'aurions pu y parvenir seuls et l'ardeur à la tâche, l'appui et le concours de chaque délégation et des représentants du Secrétariat, ainsi que du personnel des conférences, des interprètes et du personnel de sécurité, y sont pour beaucoup.

Alors que notre présidence touche à sa fin, je suis certain de me faire l'interprète de tous les membres du Conseil en souhaitant bonne chance à la délégation kazakhe pour le mois de janvier. Je tiens, au nom du Conseil, à remercier sincèrement les six membres sortants, à savoir l'Égypte, l'Italie, le Japon, le Sénégal, l'Ukraine et l'Uruguay. Je les félicite pou r leur zèle et pour les contributions qu'ils ont apportées durant leur mandat au Conseil de sécurité.

La séance est levée à 14 h 30.